

BILAN ANNUEL

des

Correspondants Observateurs

du Département Santé des

Forêts - Pôle Sud Est -

Année 2017

Département :
Alpes Maritimes (06)



Résumé :

Les faits les plus remarquables de l'état phytosanitaire des forêts en 2017 auront été :

- Les décolorations des chênaies sur sols superficiels, lesquelles ont eu à souffrir de la sécheresse estivale,
- Les défoliations dues à la tordeuse du mélèze sur de grandes surfaces de façon précoce (fin mai/début juin)

Des faits plus discrets sont également intervenus en 2017 avec un caractère de nouveauté, il s'agit :

- de premiers constats de la pyrale du buis en milieux naturels,
- d'une défoliation survenue sur 250 hectares de sapinière en limite des départements Alpes-Maritimes et Var, due à la consommation de la chenille *Epinotia subsequana*,
- de rougissements spécifiquement constatés sur l'île de Sainte Marguerite et concernant principalement les pins parasol et d'Alep.

1 - Le Bilan Météorologique :

- ✓ Hiver 2016/2017 : très sec, une saison très déficitaire sur le département : les hauteurs de pluie sont comprises entre 26 % et 55 % des normales.

Épisode marquant : à la fin du mois de février, sur la côte du Var et des Alpes Maritimes, s'abattent des orages. Quelques coups de vent fort sont mesurés le 19/12, les 13 et 22/01 et les 6, 12 et 13/02 : rafales entre 136 et 163 km/h.

- ✓ Printemps : la chaleur qui a débuté en février se poursuit sur toute la saison. Résultat les températures dépassent les moyennes saisonnières de +1,7° à +2,6°.

On note une quasi absence des précipitations sur toute la saison.

Épisodes climatiques : quelques rafales de vent se produisent lors du passage de la tempête Zeus les 6 et 7 mars sur les Alpes de Haute Provence, le Var et les Alpes Maritimes. Le vent atteint des vitesses comprises entre 137 et 184 km/h. Des orages localisés s'abattent sur le pays Grassois, les 23 et 25 mars.

- ✓ Été : après un printemps chaud, la chaleur continue à se faire sentir, plus particulièrement en juin, puis par petites touches les autres mois. Cela aboutit à une saison durant laquelle la moyenne saisonnière est dépassée de +2,1° à +3,1°.

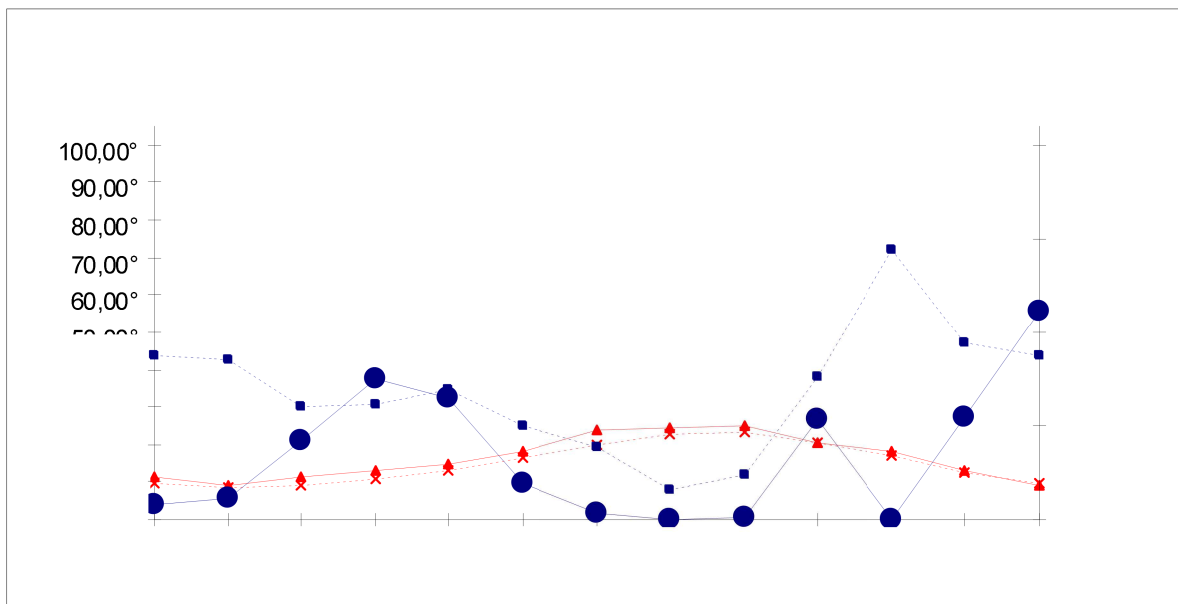
Quant aux pluies, hormis quelques orages localisés, elles sont presque aux abonnés absents. Des records de sécheresse sont battus dans quelques stations météo. Par exemple, en août, il n'est rien tombé sur Nice et sur St Raphaël. Sur la saison, la pluviométrie n'est que de 2 % à 36 % des normales.

Épisodes climatiques : du 11 au 23 juin, la région a connu une vague de chaleur. Des records de chaleurs sont relevés et surtout des records de moyennes des températures maximales mensuelles. Le mois de juillet est remarquable par la sécheresse, il constitue un record pour certaines stations comme Nice, Fréjus, etc. Au mois d'août, sont battus une fois de plus des records de sécheresse. Les feux ont ravagé plusieurs centaines d'hectares, notamment sur les communes de Carros et Castagnier. Le mois d'août est aussi remarquable par la chaleur qui a été très présente : quatrième le plus chaud depuis le début des mesures.

- ✓ Automne : Enfin une saison presque normale côté températures. Ce sont les mois de septembre et de novembre qui ont apporté la fraîcheur alors qu'octobre était plutôt chaud pour la période. En résumé la moyenne de cette saison voit le thermomètre supérieur de -0,1° à +0,5° par rapport aux moyennes trentenaires.

✓

Pour ce qui est de la pluie, elle est toujours très déficitaire pendant les 3 mois. Sur cette saison, il n'est tombé que 13 % à 34 % des hauteurs habituelles. C'est au mois d'octobre que la pluviométrie est la plus faible (de 0,07 % à 1,7 %). Ce sont des mois de recharge aux pluies habituellement abondantes puisque les hauteurs des précipitations sont comprises entre 200 mm et 300 mm. Sur le pourtour méditerranéen, la sécheresse est installée quasiment depuis sept mois.



Courbes de P=2T indiquant les périodes de sécheresse. Courbes en trait plein relevés de l'année, courbes en trait pointillé, moyennes trentenaires 1971-2000

2 – L'Etat Sylvosanitaire des principales essences forestières :

Rappelons que les essences les plus représentées dans le département sont* :

- ❖ le pin sylvestre (43 % de la surface boisée),
- ❖ le chêne pubescent (15 %),
- ❖ le mélèze d'Europe (12 %),
- ❖ le pin d'Alep (7 %),
- ❖ le sapin pectiné (6 %),
- ❖ le chêne vert (4 %),
- ❖ le pin maritime (3 %)

* selon enquête IFN 2002 (chiffres arrondis)

2.1. – Les feuillus :

Chêne pubescent et le chêne vert :

- ❖ Le bupreste fait l'objet d'observations très classiques,
- ❖ Les peuplements installés sur sols superficiels montrent des rougissements en rapport avec la longue période de sécheresse estivale,
- ❖ Dans l'arrière-pays Grassois (vallée du Loup), l'oïdium est fortement présent au sein de peuplements adultes de chêne pubescent (ces dernières années, il se manifestait essentiellement et ponctuellement sur des jeunes rejets de taillis).

Orme : des dépérissements dus à la graphiose sont classiquement relevés sur cette essence généralement rencontrée hors forêt.

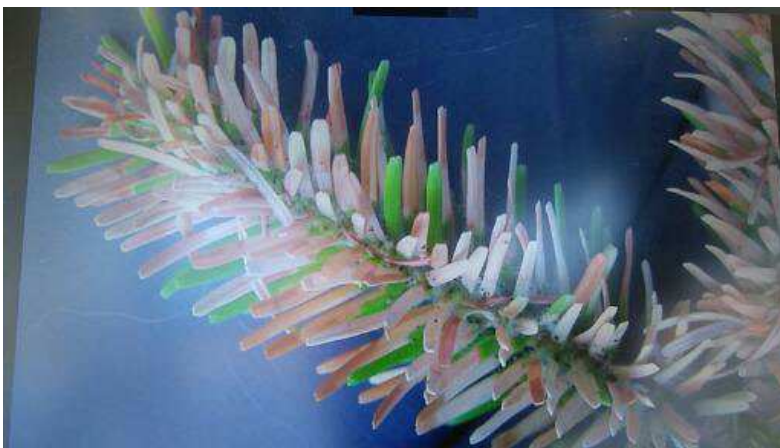
Erables divers : quelques manifestations habituelles d'agrile (dessèchements diffus de jeunes rameaux).

2.2. – Les résineux :

Sapin pectiné : près de 200 ha à cheval sur les départements des Alpes Maritimes et du Var (communes de Séranon (06) et La Bastide (83)) ont été défoliés au printemps par la chenille mineuse d'*Epinotia subsequana*. Un phénomène d'une telle ampleur n'avait jamais été observé en région PACA ; il a porté sur un ubac culminant à 1400 m, c'est à dire à une tranche altitudinale où le sapin a déjà eu fortement à souffrir de sécheresse et canicule dans les années 2000. De nombreux arbres gûités attestent d'une vigueur affectée et la sécheresse qui a suivi cette défoliation laisse à craindre des mortalités à venir.



2017 : vue générale



Pin d'Alep : le chancre constitue toujours un grand classique qui va de pair avec cette essence. On constate des rougissements liés à la sécheresse sur l'île Sainte Marguerite et le littoral.

Pin Maritime : *Diplodia sapinea* (*Sphaeropsis*) est toujours très présent, mais s'il était noté jusque-là que les pins semblaient s'en accommoder, quelques dépérissements ont été constatés sur des sujets atteints. On peut penser que la sécheresse de l'année a constitué un facteur aggravant leur état sanitaire.

Pin sylvestre : des foyers de scolytes divers (*Ips acuminé*, Sténographe) ont été relevés mais s'expliquent souvent par le contexte (proximité de places de dépôt de bois consécutives à des exploitations forestières, arbres affaiblis par des passages de feux récents).

Pin pignon : il a été fait état de manifestations de *Thyriopsis halepensis* (défoliations + décolorations) sur des plantations adultes à but esthétique en milieu très anthropisé (littoral niçois) et en plantation d'alignement très serrée avec des houppiers très imbriqués (île de Lerins). Aucun cas de mortalité observé.

Cèdre de l'Atlas : le cas d'un arbre affecté de cochenille des aiguilles a été signalé dans l'arrière-pays grassois (St Cézaire). Il s'agit cependant d'un arbre en situation de parc, hors forêt.

Au niveau arbustif, **la rouille du genévrier** continue d'affirmer sa présence çà et là.

3 - Les Suivis Spécifiques :

3.1. – Les défoliateurs précoces (chênes) :

Pas de phénomène de défoliation précoce observé en 2017.

3.2. – La Processionnaire du Pin :

3.2.1. Les placettes :

13 placettes sont notées sur le département des Alpes-Maritimes.

Les fortes populations – voire pullulations de l'année dernière sont retombées, comme attendu après un pic parfois très spectaculaire (Gréolières, Valdeblore et la Brigue).

3.2.2. Les quadrats :

10 quadrats sont notés dans le 06.

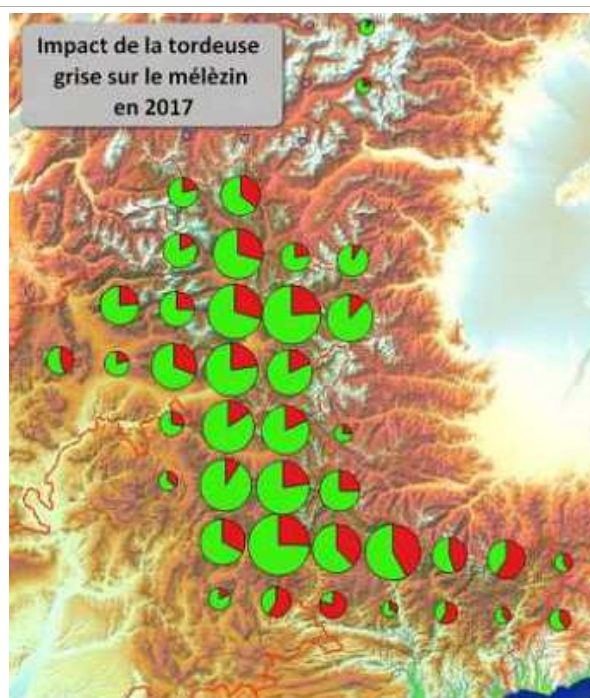
Dans l'Ouest du département, leur notation confirme les chutes de population constatées sur les placettes.

On note de la défoliation sur les quadrats de Saint Martin Vésubie (9 %) et sur Saint Sauveur sur Tinée (50 %).

3.3. – La tordeuse grise du mélèze :

Comme lors des gradations précédentes, la tordeuse est arrivée dans le département provoquant des défoliations relativement conséquente.

Lors de la notation des deux placettes du RSSDF constituées de mélèze, la consommation d'aiguille est relevée. L'impact est assez variable puisqu'il est compris entre 10 et 50 % du feuillage.



4 - Les Organismes Invasifs :

4.1. – La surveillance nématode du pin :

4.1.1. Les prélèvements :

Les parcs départementaux sont supports de prélèvement sur la rive droite du Var sur les communes enquêtée de Théoule sur Mer, Mandelieu la Napoule, Grasse, Valbonne et Mougins.

Sur le reste du département, les prélèvements ont été effectués sur les communes de Carros, Saint Martin du Var, Levens, Luceram.

L'analyse des échantillons de bois prélevés sur des arbres morts ou dépérissant ne détecte pas le nématode en question.

4.1.2. Les piégeages *Monochamus* :

Les pièges ont été installés sur les communes de Spéracèdes, Saint Vallier de Thiey, Séranon et Valbonne.

Les piégeages ont débutés le 5 juillet et se sont achevés le 13 septembre.

4.2. – Le fusarium :

La prospection a été réalisée sur les communes d'Antibes, Villeneuve-Loubet, Mougins et Grasse. Pas d'observation suspecte relevée.

4.3. – La pyrale du buis :

Des premiers constats en milieu naturels ont été observés en limite des départements du Var et Alpes Maritimes ainsi que dans les vallées de la Roya et de la Tinée.

4.6. – Autres :

Xylosandrus crassiusculus et ***Xylosandrus compactus*** :le SRAL poursuit les suivis de ces 2 scolytes toujours cantonnés au littoral niçois.

Pierre FAURY Technicien forestier CRPF Correspondant observateur du DSF 06-75-69-61-74	Stéphane LEVEQUE Technicien forestier ONF Correspondant observateur du DSF 62 Rte de Grenoble 06205 Nice Cedex 06-12-91-33-99	Jean-Philippe RIEUTOR Technicien forestier ONF Correspondant observateur du DSF Place Brançon 06540 Breil-sur-Roya 06-15-58-19-31
---	--	--